

Fiche de renseignements (temps péri et extra scolaires)

Année scolaire 2025-2026

Pièces justificatives à fournir (à rendre à la direction de l'Éducation)

- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de vaccinations (DTP)

Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Classe : École :

Responsable légal 1

Nom et prénom :

Situation familiale :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Responsable légal 2

Nom et prénom :

Situation familiale :

Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Enfant en situation de handicap

Oui

non

Régime alimentaire :

Sans porc

Sans viande

PAI alimentaire

Oui

non

PAI médicamenteux

Oui

non

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par la municipalité

Oui

non

J'autorise la municipalité à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence (hospitalisation)

Oui

non

J'autorise la municipalité à photographier et utiliser l'image de mon enfant dans le cadre d'animation de l'accueil de loisirs, du périscolaire et de la pause méridienne à des fins pédagogiques et d'informations :

Oui

non

Personnes autorisées à récupérer mon enfant :

Nom : **Prénom :**

Date de naissance / / **Lien de parenté :**

Téléphone(s) : **Mail :**

Nom : **Prénom :**

Date de naissance / / **Lien de parenté :**

Téléphone(s) : **Mail :**

Lu et approuvé le :

Signature du ou des représentants légaux :

Pour bénéficier de l'ensemble des prestations de la direction de l'éducation, vous devez rendre la fiche de renseignements et les pièces à fournir au plus tard le 19 septembre 2025 :

- Soit au responsable de proximité de l'accueil périscolaire de l'école de votre enfant**
- Soit à la direction de l'éducation (57 rue de Mandres)**
- Soit par mail à direction.education@villecresnes.fr**